

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'UNIVERSITE

Réunion du 02 juin 2009

Membres présents :

Collège "Professeurs" : Gérard CAUCHON, Véronique CARRE-MENETRIER, René DAVAL, Louis-Frédéric JACQUELIN et Colette PADET.

Collège "Autres enseignants" : Christine JOURDAIN et Martino NIEDDU.

Collège "Etudiants" : Thomas NEFF.

Collège "BIATOSS" : Carole CORPEL et Emmanuel BONNET.

Personnalités extérieures : Raymond VIROT.

Membres représentés :

Gérard CLEMENT, Lissan AFILAL, Florence DOE DE MAINDREVILLE, Michel MARIC, Marie-Françoise MARANGONI, Alain BOULIN, François-Xavier MAQUART, Patrick TASSIN et Bernard MARY ont donné pouvoir respectivement à Gérard CAUCHON, Véronique CARRE-MENETRIER, Christine JOURDAIN, Emmanuel BONNET, Colette PADET, Colette PADET (2), Raymond VIROT et Gérard CAUCHON.

En cours de séance : Louis-Frédéric JACQUELIN donne pouvoir à Richard VISTELLE.

Membres de droit :

- Richard VISTELLE, Président de l'Université
- Isabelle TERRAIL, Secrétaire Générale de l'Université
- Monsieur le Recteur représenté par Laurent PLOUVIER

Invités : Thierry LETELLIER, Vincent BONCOURT, Joële BURY et Monsieur CREPY (Rectorat).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures par Madame Colette PADET, Vice-Présidente du Conseil d'Administration, qui donne lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Points d'information :
 - Etats généraux de la formation des enseignants
 - Classes en fac
 - Vie universitaire
2. Questions financières (Commission des finances du 25/05/09) :
 - Compte financier 2008
 - Admission de créances en non valeur
 - Subvention de l'IUFM pour le prix des Olympiades de Chimie
3. Projets FSDIE
4. Point sur l'immobilier - Bâtiment 7 de l'UFR Sciences -
5. Questions diverses :
 - Extraits CA du 18 mai 2009 et du 14 avril 2009
 - SIFAC
 - Mission CAARME

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1) POINTS D'INFORMATION

Etats généraux de la formation des enseignants

Les états généraux de la formation des enseignants ouverts à toute personne se sentant concernée par cette question se tiendront le 16 juin 2009 à l'URCA. Ceux-ci sont organisés à l'initiative de la CDIUFM, de la CDIUS et de la CDIUL et bénéficient du soutien de la CPU.. Les informations correspondantes sont sur le site national.

Classe en Fac

Le succès grandissant de l'opération "Classe en Fac" (environ 1 100 enfants d'écoles maternelles et primaires) fait que des collèges et lycées demandent maintenant à participer à ce type de manifestation. Une réflexion sur la possibilité de les accueillir doit être envisagée.

Vie universitaire

La production de l'émission télévisée "Questions pour un Champion" a contacté la conférence des vice-présidents étudiants d'université pour organiser une émission « spéciale universités ». Les sélections auront lieu à la rentrée, l'enregistrement courant novembre et la finale le 4 décembre 2009. Une information sera adressée à l'ensemble des étudiants de l'URCA.

2) QUESTIONS FINANCIERES (Commission des finances du 25/05/09)

Compte financier 2008

Madame Joële BURY présente le compte financier 2008. Les principales données financières de l'exercice sont :

- Un résultat de fonctionnement hors SAIC excédentaire de 3 032 927,66 € avec un excédent de 1 180 384,06 € pour le SAIC, soit un résultat global excédentaire de 4 213 311,72 €.
- Une capacité d'autofinancement de 5 875 823,12 €
- Une section d'investissement hors SAIC déficitaire de 2 168 490,87 € avec un déficit de 276 131,85 € pour la SAIC, soit un résultat global déficitaire de 2 444 622,72 €.
- Un fond de roulement net comptable au 31/12/08 de 17 061 648,20 €.

L'analyse de la qualité des prévisions budgétaires fait apparaître une prévision en dépenses de moindre qualité qu'en 2007 en soulignant que les taux de réalisation du budget du service recherche et du SAIC ont été respectivement de 43 % et de 28 %.

Concernant l'exécution du budget, les dépenses de fonctionnement ont globalement augmenté de 3 %, les dépenses en personnel de 2 % et celles des services extérieurs de 13 %.

En 2008, le poste "Fluides" connaît une forte augmentation du chauffage réseau.

Le montant de la provision pour risques constituée pour l'affaire dite "Lallement" a été augmentée de 220 000 € en 2008 pour être portée à 290 000 €.

Concernant les recettes, l'exécution budgétaire a été réalisée à hauteur de 80 %.

Le résultat net comptable passe de 1 854 609 € à 4 213 311 € et la capacité d'autofinancement de 2 955 949 € à 5 875 823 €.

Le fonds de roulement augmente de 3,44 M € par rapport à 2007.

Madame Christine JOURDAIN demande une explication sur le taux de réalisation du budget du SAIC (page 5). Madame Isabelle TERRAIL répond que cela résulte du traitement des conventions du contrat.

D'autres remarques de forme formulées sur les histogrammes et les tableaux seront prises en considération par l'agent comptable.

Madame Christine JOURDAIN pense qu'il faudrait faire figurer à la page 90 une note explicative concernant l'IUFM précisant que le résultat négatif provient d'un titre de recettes qui n'a pas été fait.

Madame Isabelle TERRAIL souligne l'amélioration notoire des pratiques des services au cours des deux dernières années, même si cela n'est pas encore parfait. Des éléments du compte financier montrent qu'actuellement il n'est pas encore possible d'analyser correctement la situation de l'URCA, la technique budgétaire devant être encore optimisée.

Madame Christine JOURDAIN estime que les informations données doivent s'accompagner d'une note explicative, sa remarque étant en rapport avec l'intégration et le report du contrat de l'IUFM. Madame Isabelle TERRAIL répond que l'on ne peut pas mentionner dans le compte financier la non-réalisation d'un titre de recettes. Madame Christine JOURDAIN remarque qu'il est pourtant, par exemple, indiqué que la Présidence n'a dépensé en 2008 que 60 % de son budget en raison de travaux non réalisés. Madame Isabelle TERRAIL précise que le compte financier retranscrit ce qui s'est passé pendant l'année comptable et que la phrase concernant la Présidence n'a pas lieu d'être. Le montant des travaux ne devrait pas, en effet, être inscrit dans le budget ou en DBM si l'on sait que les dits travaux ne pourront être réalisés dans l'année. Madame Christine JOURDAIN en conclut qu'il faut avoir une ligne politique dans la rédaction de ce type de document et s'y tenir.

Monsieur Laurent PLOUVIER précise que dans le compte financier, il y a deux rapports différents : celui de l'agent comptable et celui de l'ordonnateur. On ne peut pas reprocher à l'agent comptable ce qu'il a inscrit dans ses comptes. Dans l'autre rapport, l'ordonnateur explique sa politique. Il ajoute que le document remis aux conseillers est extrêmement pointu et détaillé même s'il manque des informations. Au regard de la masse d'informations et du laps de temps dans lequel il a été rédigé, il est toujours difficile de produire un document parfait.

Madame Christine JOURDAIN remarque qu'effectivement ce document représente le bilan et l'analyse de l'exercice financier d'une année mais qu'il faudrait essayer, dans toute la mesure du possible, de communiquer l'ensemble des informations, notamment lorsque l'on constate des écarts, même si elle a bien conscience que la tâche est compliquée. Ces éléments peuvent être importants afin de ne pas stigmatiser les composantes à un moment donné et peuvent représenter un début d'analyse. En outre, elle précise qu'elle est d'accord sur le fait qu'il s'agit d'une lecture politique et analytique. Cela ne relève pas du travail fourni par les services car il ne suffit pas de remettre des personnels de catégorie C dans les services pour espérer avoir un jour une lecture politique du compte financier. Madame Christine JOURDAIN interpelle l'équipe de direction et la commission des finances qui doivent analyser ce genre d'informations.

Madame Isabelle TERRAIL explique que le but est d'aboutir à une comptabilité d'exercice et de faire en sorte que toutes les charges et les recettes soient rattachées à l'exercice afin de pouvoir en suivre l'évolution. C'est ainsi par exemple, que cette année encore, les heures complémentaires de

l'année n'ont pas toutes été prises en compte sur l'exercice en cours. Il est ainsi hasardeux de comparer les masses d'heures complémentaires de 2007 à celles de 2008 ou celles de 2009 par rapport à 2008.

Une discussion s'ensuit sur les heures complémentaires. Le Président précise que la maîtrise des heures complémentaires est complexe et qu'il y travaille actuellement avec le SEPPE.

Monsieur Raymond VIROT demande si l'URCA a les moyens en personnels de pouvoir répondre aux questions posées par le conseil d'administration qu'il s'agisse des heures complémentaires, de l'analyse comptable ou de tout autre point. Il approuve la remarque de Madame Christine JOURDAIN sur l'analyse politique du compte financier.

Le Président indique que des réponses pertinentes doivent être données au conseil d'administration mais que cela exige des moyens en personnels et du temps, certains points devant, de plus, faire l'objet d'un travail transversal entre les services.

Madame Colette PADET soumet au vote le compte financier prenant en compte les corrections des histogrammes et tableaux (Cf. annexe 1).

- Le compte financier 2008 est adopté à l'unanimité (20 voix pour).
- L'affectation du résultat aux réserves est adoptée à l'unanimité (20 voix pour).
- L'affectation du résultat du SAIC aux réserves du SAIC est adoptée par 17 voix pour et 3 abstentions.

Admission de créances en non valeur

La liste des créances en non valeur est présentée aux conseillers (Cf. annexe 2). Pour répondre aux interrogations des conseillers, Monsieur Laurent PLOUVIER précise que les démarches de recouvrement des créances ne sont jamais abandonnées même si elles sont admises en non valeur. La liste des créances en non valeur est acceptée à l'unanimité (20 voix pour).

Subvention de l'IUFM pour le Prix des Olympiades de Chimie

La demande de l'IUFM de versement d'une subvention pour le Prix des Olympiades de Chimie, d'un montant de 600 € est acceptée à l'unanimité (20 voix pour).

3) PROJETS FSDIE

Les propositions de la commission technique du FSDIE (Cf. annexe 3) sont présentées par Monsieur Vincent BONCOURT, Vice-Président étudiant.

Le projet N°9 risquant d'être annulé, Monsieur Vincent BONCOURT souhaite que la subvention soit présentée au vote sous réserve.

Le détail du budget du projet N°15 devant être mentionné sur le tableau, la subvention sera soumise au vote sous réserve que ces informations soient fournies.

Monsieur Eric PLOUVIER pense que le conseil d'administration devrait avoir connaissance d'un état financier du budget FSDIE.

Madame Christine JOURDAIN souhaite que, dans les prochains documents, figurent les dates de réalisation des projets. En outre, elle souligne le décalage entre les subventions attribuées à des projets axés essentiellement sur des événements festifs et les projets relatifs à une action de solidarité. Elle souhaiterait que ces derniers soient mieux soutenus financièrement.

Madame Colette PADET précise que les subventions ne sont allouées que sur présentation des factures. Monsieur Vincent BONCOURT ajoute que, dans le cadrage d'attribution des subventions du FSDIE, il est bien précisé que l'impact sur les étudiants doit être présent. Dans le cas des galas, seule la partie prévention et sécurité est financée. Madame Colette PADET indique que ce débat est récurrent puisque le FSDIE a été mis en place par le Ministère essentiellement pour animer la vie estudiantine. La question est de savoir si le FSDIE est fait pour soutenir plus avant des projets de solidarité et, dans ces conditions, s'il ne vient pas en concurrence avec d'autres moyens alloués dans ce cadre. Monsieur Vincent BONCOURT précise que peu de projets d'actions humanitaires sont

proposés et qu'il souhaite que les associations présentent davantage de dossiers en ce sens. Toutefois, l'animation des campus fait également partie de l'attractivité de l'Université. La journée d'accueil des étudiants est l'occasion de faire une information auprès des étudiants sur le FSDIE. Madame Christine JOURDAIN suggère que l'on utilise d'autres supports tels que des plaquettes ou l'agenda. Elle rappelle que le Ministère souhaite que l'université valorise l'engagement citoyen des étudiants et qu'il faut se donner les moyens d'avoir une politique incitative envers les associations afin qu'elles proposent des projets de solidarité ayant un impact sur les étudiants.

Madame Véronique CARRE-MENETRIER remarque que le projet de "Reims Avenir EEA" n'apparaît pas alors que les étudiants sont allés à la coupe de France de robotique et ont été classés 28^{ème} sur environ 180 participants sans avoir perçu de subvention du FSDIE. Le problème se situe dans la diffusion de l'information sur le FSDIE aux associations.

Madame Colette PADET soumet au vote les propositions de la commission FSDIE.

Les propositions sont acceptées par 15 voix pour et 5 abstentions. Le projet 9 est accepté sous réserve de vérification que celui-ci n'est pas annulé et le projet 15 sous réserve que son budget soit détaillé dans la fiche de présentation.

4) POINT SUR L'IMMOBILIER

Bâtiment 7 de l'UFR Sciences

Monsieur Thierry LETELLIER commente la note réalisée sur le bâtiment 7 (Cf. annexe 7) et souligne que ce bâtiment met la sécurité des usagers en cause. Si le transfert du campus Moulin de la Housse sur le campus Croix-Rouge a lieu, ce projet va exiger au minimum cinq années de travaux pendant lesquelles la réalisation de travaux de sécurité et d'accessibilité des bâtiments du campus Moulin de la Housse doit se poursuivre. Il ajoute que le budget destiné au bâtiment 7 est passé d'un CPER à l'autre sans réajustement. Le financement de cette opération pourrait être complété sur le Plan de Relance (à hauteur de 450 000€) et du Contrat Quadriennal (à hauteur de 550 000€) pour les travaux relevant de la maintenance

Madame Véronique CARRE-MENETRIER ajoute que la détérioration continue du bâtiment conduit les collègues à travailler dans des conditions anormales et que le regroupement des activités de chimie dans un seul bâtiment est bénéfique.

Monsieur Emmanuel BONNET remarque que, selon la note, des opérations ne seront pas réalisées. Monsieur Thierry LETELLIER précise qu'effectivement des opérations seront reportées et que priorité sera donnée à la mise en sécurité. Il faut prendre conscience que la reconstruction du campus Croix-Rouge, et parallèlement la réhabilitation de certains bâtiments du campus Moulin de la Housse, pèsent lourdement en matière d'investissement financier, de moyens en personnel et de choix politiques. Il ajoute que le travail sur le schéma directeur actuel n'a pas été suffisamment approfondi et que l'URCA doit véritablement être associée aux discussions du contrat de projet Etat-Région.

Après un échange de vues, Madame Colette PADET met au vote l'autorisation de prélèvement de 550 000 € sur le contrat quadriennal.

Le conseil d'administration accepte cette proposition par 17 voix pour et 3 abstentions.

5) QUESTIONS DIVERSES

Extraits du conseil d'administration du 18 mai 2009

Madame Christine JOURDAIN souhaiterait que dans le cas d'un vote à l'unanimité le nombre de voix soit précisé.

Extraits du Conseil d'Administration du 14 avril 2009

Madame Christine JOURDAIN remarque que la liste des marchés annexée à l'extrait du PV ne correspond pas au document transmis aux conseillers. La secrétaire de séance précise qu'avant le vote de cette liste, Madame Colette PADET a demandé si les conseillers étaient d'accord pour annexer au

PV la liste corrigée et qu'ils n'ont exprimé aucune remarque particulière. Madame Christine JOURDAIN pense qu'il y a eu alors une incompréhension de part et d'autre.

SIFAC

Madame Christine JOURDAIN demande où en est la réflexion sur SIFAC, de quelle manière elle est conduite et de quelle façon les personnels sont informés. La rapidité avec laquelle la procédure de reprise des postes a été effectuée a, en effet, choqué les personnels administratifs de l'IUFM. Le manque d'information des personnels et la non-consultation des chefs des services administratifs ont été très mal ressentis.

Madame Isabelle TERRAIL explique que le travail sur SIFAC a débuté fin 2007. Avant d'entreprendre sa mise en place, il a fallu appréhender et comprendre son fonctionnement et son utilisation par les personnels. Elle précise que la mise en place du logiciel est totalement pilotée par l'AMUE avec laquelle nous travaillons en collaboration et à laquelle il a fallu répondre à un certain nombre de leurs questions. Faute d'avoir appréhendé les difficultés réelles de ce travail suffisamment tôt, il est apparu préférable de différer le passage à SIFAC de l'URCA prévu en janvier 2009. Des personnels des services financiers et de l'agence comptable ont suivi des formations mettant en exergue la nécessité de centraliser les services financiers.

Une consultation des chefs des services administratifs aurait exigé de leur faire suivre la formation afin de bien appréhender les exigences de SIFAC, ils ont toutefois été impliqués dans l'harmonisation des structures budgétaires. De plus, le CTP se devait d'être informé en priorité car il n'était pas possible d'envisager une réorganisation tant qu'il ne s'était pas prononcé. Les directeurs de composante ont été informés avant les personnels afin d'expliquer les raisons de cette centralisation. Les personnels et les chefs des services ont été conviés à une réunion au cours de laquelle ont été expliqués le fonctionnement de SIFAC et la réorganisation du service financier. Une seconde réunion a eu lieu avec les personnels au cours de laquelle a été expliquée la réorganisation des tâches qu'implique ce nouveau logiciel. Depuis, des rencontres sont organisées dans chaque composante avec la secrétaire générale, la responsable et les personnels du service financier, les doyens et les chefs des services administratifs. La formation des personnels sera organisée en fin d'année et assurée par les personnels formateurs.

Madame Christine JOURDAIN remarque qu'au regard de l'expérience d'autres établissements, il apparaît que, là où des personnels ont été retirés, la charge de travail ne s'est pas réduite pour autant. Madame Isabelle TERRAIL répond que des comparaisons de charges de travail ont été réalisées et que certaines tâches ne seront plus effectuées dans les composantes. Elle précise qu'elle est parfaitement consciente que la mise en place et l'utilisation de ce logiciel seront difficiles pendant environ 3 à 6 mois.

Monsieur Emmanuel BONNET demande ce qu'il en est de la gestion humaine des postes. Madame Isabelle TERRAIL indique que chaque personnel a été reçu afin de leur trouver un poste qui leur convienne ou de rester sur site. Monsieur Emmanuel BONNET remarque que le côté humain doit absolument être pris en compte, cela ayant été souligné en CTP au travers d'une motion votée par l'ensemble des représentants des personnels. Ne s'agissant pas seulement de changer d'outil de travail mais aussi de lieu, cela implique une nouvelle organisation pour des familles (garderie, école...). Madame Isabelle TERRAIL précise que les personnels seront avertis en juin pour une prise de fonction en janvier et que, pour l'instant, le résultat des mutations externes n'est pas connu.

Madame Carole CORPEL remarque que les personnels restent sur le site rémois et qu'il faut relativiser cette situation par rapport aux personnes qui perdent leur emploi du jour au lendemain. Elle ajoute que la situation particulière des personnels de l'URCA qui occupent deux mi-temps sur des campus différents n'est pas prise en considération, dès l'instant où ils restent sur Reims.

Le Président précise qu'une majeure partie des agents ont déjà manifesté leur positionnement, soit de rester sur site, soit d'intégrer le service financier, soit de muter en externe. Il faut que les autres personnels se manifestent rapidement afin que des propositions puissent leur être faites.

Madame Christine JOURDAIN souligne que ce changement a été ressenti comme une véritable violence par les personnels. Il ne faut pas sous-estimer l'impact que cela a eu au sein des services.

Le Président rappelle qu'il a été précisé en CTP que cette réorganisation se ferait sous condition d'une consultation des personnels concernés et que tout changement s'accompagne inévitablement de réactions.

Mission CAARME

Monsieur Martino NIEDDU indique que Jean-Philippe LEGOIS, responsable de la Mission CAARME, l'a contacté sur l'opportunité de mettre, à un prochain ordre du jour du conseil d'administration, la question d'une convention avec la Cité des Mémoires Etudiantes. Le Ministère serait prêt à accompagner ce projet et voudrait avoir la position de l'Université.

Madame Colette PADET précise qu'elle doit rencontrer avec le Président, Jean-Philippe LEGOIS dans les jours prochains. Elle ajoute que la Mission CAARME a été dissoute et que le dossier de la Cité des Mémoires Etudiantes doit être étudié. Cette structure n'étant plus un organe de l'université, il faut voir comment l'URCA peut se positionner dans ce nouveau contexte. Un certain nombre de questions restent en suspens. Le Ministère s'est engagé dans une lettre d'intention, mais Madame Colette PADET ne connaît pas encore les propositions concrètes qui seront faites.

Le Président ajoute qu'il est prêt à soutenir le projet de la Cité de la Mémoire Etudiante à condition qu'il y ait un adossement solide à la recherche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Présentation en non valeur de Créances non recouvrées après recherches et démarches réglementaires réalisées par les auxiliaires de Justice mandatés par l'Université

Noms et adresses	Année d'origine	Opérations	Composante		Renseignements obtenus et motif du Procès-verbal de carence signé par l'huissier	Date du PV de carence de l'huissier
			Montants	concernée		
AHSNAOUI Zakaria Dernière adresse connue : REIMS	2007	chèque impayé inscription universitaire	361,57 €	980	Parti sans laisser d'adresse, nouveau domicile inconnu après recherche	07/10/2008
BELEMHANI Hamza Dernière adresse connue : REIMS	2008	chèque impayé inscription universitaire	361,57 €	930	Parti sans laisser d'adresse, nouveau domicile inconnu après recherche	28/10/2008
CHAFIK Imad Dernière adresse connue : LA CHAPELLE SAINT LUC	2007	Ordre de reversement avance sur fonds régionaux	1 615,74 €	985	Hébergé, employeur inconnu après recherche	Certificat irrecouvrabilité 18/02/2009
CHARLIER Nicole Dernière adresse connue : REIMS	2007	Titre impayé remboursement prêt relais	500,00 €	905	Débitrice insolvable, compte bancaire débiteur, pas de véhicule, exerce une activité indépendante (pas de saisie des rémunérations possibles) après recherche	Certificat irrecouvrabilité 05/02/2009
CARBON Yvan Dernière adresse connue : AUVILLERS-LES-FORGES	2007	chèque impayé inscription universitaire	123,00 €	SUEPCA	Parti sans laisser d'adresse, nouveau domicile inconnu après recherche	09/12/2008
DEMISSY Amélie Dernière adresse connue : GOMONT	2007	chèque impayé inscription universitaire	166,57 €		Débitrice insolvable, sans adresse connue après recherche	Certificat irrecouvrabilité 18/03/2009
SOUS-TOTAL			3 128,45 €			

Noms et adresses	Année d'origine	Opérations	Composantes		Renseignements obtenus et motif du Procès-verbal de carence signé par l'huissier	Date du PV de carence de l'huissier
			Montants	concernées		
DIAMPAKA MANKESSI Dernière adresse connue : REIMS	2007	chèque impayé inscription universitaire frais de dossier	205,24 €		Parti sans laisser d'adresse, nouveau domicile inconnu après recherche Compte bancaire au contentieux	15/10/2008
GAMAIN Adeline Dernière adresse connue : CHARLEVILLE-MEZIERES	2007	chèque impayé inscription universitaire	355,57 €	910	Parti sans laisser d'adresse, nouveau domicile inconnu après recherche	25/06/2007
SANKARE Gogo-Oumou Dernière adresse connue : REIMS	2007	chèque impayé inscription universitaire	160,00 €	930	Ne réside plus à REIMS, compte débiteur, sans emploi connu	26/09/2008
TAYLAN Perivan Dernière adresse connue : REIMS	2006	chèque impayé inscription universitaire	120,00 €	SUEPCA	Ne réside plus à REIMS, compte débiteur	09/12/2008
TOSI Pierre-François Dernière adresse connue : BALLAINVILLIERS	2006	Titre impayé Remboursement salaire octobre 2005	967,03 €	SAIC	Hébergé chez son père, aucun employeur, refuse tout dialogue, titulaire d'aucun compte bancaire	
TOTAL			4 936,29 €			

Pour Le Président de l'URCA
Le Secrétaire Général

I. TERRAIL

L'Agent Comptable

J. BURY

Présenté à la Commission des Finances du
et au Conseil d'Administration du

/2009
/2009

URCA

Commission technique FSDIE du 05 mai 2009

secteurs : A : social, B : culturel, C : sport, D : autres projets

n°	Association	Projet	Subvention demandée	Observations	Avis C.T	Avis C.A
1	FARES secteur D	Forum de la réussite	150€ soit 17,17% du budget total	Annulé	∅	∅
2	ASC 08 secteur B	Journées de désintégration « découverte des Ardennes »	675€ soit 30% du budget global	Public visé : tous les étudiants professeurs des écoles stagiaires Autres subventions prévues : - Mairie de Charleville 150 € - Jeunesse et Sport En attente - Conseil Général En attente - Conseil Régional En attente - Préfecture En attente - IUFM En attente - MAIF 300€ - CASDEN En attente - MGEN En attente - Fonds propre 200€ - Cotisation 450€ budget total : 1775€	Reporté	Validé
3	GRAC secteur D	Mémoires étudiantes en fête	800€ soit 29% du budget global		Reporté	Validé
4	Unef secteur B	Festival Etudiant contre le racisme	1200€ soit 28% du budget global	Public visé : La communauté universitaire Autres subventions prévues : - Ville de Reims 1 500,00 € - Conseil Régional 1 000,00 € - Crous de Reims 200,00 € - Fonds propres 411,50 € budget total : 4311,50€	1 200€	Validé
5	Tirade et compagnie secteur B	<i>C'est une femme du monde</i>	615€ soit 30% du budget total	Public visé : La communauté universitaire Autres subventions prévues : - Subvention ville de REIMS 560,00 € - Crous 200,00 € - Cotisations association 20,00 € - Participation libre 50,00 € - En nature : Crous 600,00 € budget total : 2045,00€	615€	Validé

6	ANIS secteur B	Sortie au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris	445,87€ soit 42% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l' UFR Sciences Exactes et Naturelles Autres subventions prévues : - Culture actions 445,88 € - Frais de participation 175€ budget total : 1 066,75 €	373€	Validé
7	CESR secteur B	Sortie Palais de la Découverte	490€ soit 50% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l' UFR Sciences Exactes et Naturelles Autres subventions prévues : - Culture action 100€ - Commission VE de l'UFR 100€ - Recette de la manifestation 250€ - Fonds propres 55€ budget total : 995,00€	490€	Validé
8	CESR secteur D	Prévention et secourisme	800€ soit 29% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l' URCA Autres subventions prévues : - MGEL 400,00 € - Mairie de Reims 250,00 € - Fonds propres 4,00 € - Recettes de la manifestation 1400 € budget total : 2 854,00 €	800€	Validé
9	Calypso secteur B	Défaire et refaire le soleil	1040€ soit 30% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l' URCA Autres subventions prévues : - Culture Actions 200,00 € - Ville de Reims 1 900,00 € - Recette en nature 150,00 € - Centre Culturel 150,00 € - Fonds Propres 180,06 € budget total : 3 470,06 €	1 040€	Validé
10	En piste l'artiste secteur D	« Kif Kif le Kalif » exposition ludo-éducative	1400€ soit 29% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - Crous 400€ - Aide en nature 1000€ - Municipalité 1200€ - Partenariat privé 800€ budget total : 4800,00€	1 400€	Validé
11	RSM secteur A	Action femme enfant Sénégal	780€ soit 30% du budget total	Public visé : le porteur de projet Autres subventions prévues : - Région 1220€ - Fonds propres 600€ budget total : 2200,00€	0 €	Validé

12	CEMR secteur A	Solidarité Internationale Reims Cambodge 2009	3000€ soit 16% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - CROUS 400,00 € - Warnécourt (08) 200€ - Cernay-les-Reims 50,00 € - Envie D'Agir 500,00 € - Région Champagne-Ardenne 3 300,00 € - Partenariat privé 1 840,00 € - Fonds propres 6 474,00 € - Recettes de la manifestation 1 840,00 € - Recettes en nature 810,00 € budget total : 18 414,00 €	3 000 €	Validé
13	CEMR secteur A	Solidarité Reims Madagascar	3000€ soit 20% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - CROUS 800 € - Envie d'agir 1 300 € - Région 3 000 € - Dons privés des médecins 2 000 € - Dons des entreprises 270 € - Rotary club, lions club, Kiwanis Reims 1 000 € - Fonds propres 1 640 € - Recettes de la manifestation 2 230 € budget total : 15 240 €	3 000€	Validé
14	CEMR secteur D	Gala médecine 2009	4000€ soit 13% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - Recettes de la manifestation 23 750 € - Ville 1000€ - GMP 150€ - Faculté de médecine 1000€ - Fonds propres 1100€ budget total : 31 000 €	4 000€	Validé

15	ACECDR secteur D	Gala dentaire 2009	3000€ soit 14% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - Soirée poker 655 € - Soirée ciné 300 € - Tombola 600 € - Petit déjeuner 180 € - Partenariat 3 000 € - Subvention FSDIE 3 000 € - Subvention Mairie 2 000 € - Vente places 7 640 € - Vente navettes 1 060 € - Vente photos 70 € - Vente Calendriers 500 € - Vente bouteilles 1 000 € - Dons des dentistes 1 050 € budget total : 21 055 €	3 000€	Validé
16	AEPR secteur D	Congrès EPSA 2009	10 000€ soit 10% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - Ville de Reims 10 000,00 € - Région Champagne-Ardenne 1 500,00 € - Partenariat privé 3 000 € - Recettes de la manifestation 78 000,00 € - Recettes en nature 1 000,00 € budget total : 103 500 €	10 000€	Validé
17	Intercampus secteur D	Raconte moi la fac	1965€ soit 25% du budget total	Public visé : collégiens de la région Autres subventions prévues : - CROUS 400,00 € - Région 2 000,00 € - Conseils généraux 2 000,00 € - Ville de Reims 2 500,00 € budget total : 7 862,50 €	1 965€	Validé
18	Intercampus secteur B	Campustival	12 075€ soit 15% du budget total	Public visé : tous les étudiants de l'URCA Autres subventions prévues : - Ville de Reims 10 000,00 € - Région Champagne-Ardenne 4 000,00 € - Conseil généraux 4 000,00 € - CROUS 600,00 € - Crédit Agricole 4 000,00 € - MGEL 3 000,00 € - Virgin Radio 2 000,00 € - Recettes de la manifestation 18 600,00 € - Restauration / Boisson 21 000,00 € - Fonds propres 1 075,00 € budget total : 81 500 €	12 075 €	Validé

19	Association Gabonaise de la Merne secteur C	Journées culturelles et sportives	1547€ soit 29% du budget total	Pas de financement croisé	Non recevable	Ø
----	---	-----------------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------	---

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

OPERATIONS FINANCEES PAR LES CREDITS DU CPER 2007-2013

Bâtiment 7 (TP chimie)

BESOINS

- Clairement identifiés par le Plan de Sécurité 2000-2006 et le Rapport sur le Patrimoine bâti annexe 1 en date du 18 mars 2005. Opération programmée dans le CPER 2000-2006, eu égard aux CP attendus.

OBJECTIFS

- Mise en sécurité des locaux de formation et obtention d'un **AVIS FAVORABLE, à court terme pour des bâtiments pérennes**, des commissions de sécurité.

CRITERES DE CHOIX DE L'OPERATION

- Locaux à taux d'occupation élevé
- Locaux au caractère très spécifique (travaux pratiques)
- Bâtiment faisant l'objet d'un avis défavorable et reconnu dangereux
- Affectation des crédits au Plan de Relance sécurité / accessibilité
- Schéma directeur : préconisation d'un pôle chimie regroupant la majorité des formations

FINANCEMENT ET CALENDRIER DE L'OPERATION

L'opération « Restructuration du bâtiment 7 sur le campus su Moulin de la Housse » qui était une opération inscrite au dernier Contrat de Plan Etat Région 2000-2006, a été reconduite pour être financée sur le Contrat de Projet Etat Région 2007-2013 et le Plan de Relance sécurité / accessibilité.

L'enveloppe de l'opération est de **2 400 000 Euros TTC**.

Le Rectorat de Reims qui gère pour l'Etat la mise en plan des financements du CPER, a demandé à l'Université un planning prévisionnel des financements par année. Il a donc été retenu en Autorisation d'Engagement :

Plan de Relance CPER

Année	2008	2009
Financement	100 000	2 300 000

Plan de Relance Sécurité / accessibilité

Année	2008	2009
Financement	0	450 000

Problématique

On constate un sous dimensionnement financier de l'opération (975€/m²), en effet le financement mis en place dans le CPER est inférieur aux travaux projetés en 2009.

Le financement de cette opération pourrait être complété sur le Plan de Relance (à hauteur de 450 000€) et du Contrat Quadriennal (à hauteur de 550 000€) pour les travaux relevant de la maintenance, sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'URCA.

Par voie de conséquence, la validation de ce montant (550 000€) s'opèrera au détriment d'autres opérations inscrites au Contrat Quadriennal.

La solution d'un transfert complet du pôle chimie dans le bâtiment 17 n'est pas faisable, cette hypothèse aurait offert la possibilité de rénover le bâtiment 7 pour des activités basiques (salles de classe) et par extension aurait permis d'économiser le prélèvement sur le contrat quadriennal.

**Soit un coût global prévisionnel de l'opération prévu à hauteur de 3 400 000€ TTC.
(Coût prévisionnel travaux : 2 330 000 HT)**